

**Mairie de PAILLET**  
**Procès-verbal du Conseil Municipal**  
**du samedi 20 décembre 2014**

L'an deux mille quatorze, le 20 décembre à dix heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gauthier Jérôme, Maire.

**Présents :**

Mmes Scott, Castet, Ducret, Bignonneau, Chagnaud, Roy  
MM : Gauthier, Corcket, Schaeffer, Hougas, Marais, Reynaud.

**Absent(s) excusé(s) :**

Procuration de Mme Hurmic à M Marais et de M Boussier à M Gauthier

**Absent non excusé :**

M.Alonso

**Secrétaire de séance :** M Hougas.

Le Conseil est ouvert à 10h00 par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire demande si tout le monde a pu lire le CR du 7 novembre 2014 et s'il y a des remarques.

Vote pour l'approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 novembre 2014

Vote : 11 voix pour, 2 abstentions.

Procès-verbal approuvé

**Présentation du rapport d'activité « eau potable et assainissement collectif et non collectif »** (Nathalie CHAGNAUD et Louis-François SCHAEFFER)

Ce rapport couvre la période de l'année 2013.

2013 a vu l'adhésion de la commune au syndicat des Eaux et d'Assainissement de Langoiran (SIAEPA de Langoiran). Ce syndicat regroupe les communes de Langoiran, Capian, Le Tourne, Lestiac, Tabanac, Paillet et Villenave de Rions.

A/ Eau potable (Distribution, Production, Transfert)

La distribution de l'eau potable est gérée par un délégataire, Nantaise des eaux, en vertu d'un contrat d'une durée de 12 ans qui a pris effet le 01/01/2013. Ce contrat s'achève le 31/12/2025.

Le nombre des abonnés raccordés au réseau d'eau potable en 2013 est de 3116. Cela représente environ 7021 habitants, soit 2,25 habitants/abonnés.

La consommation moyenne par an et par foyer est de 90 m<sup>3</sup>.

Le rendement du réseau de distribution d'eau est de 65% (avant l'intégration de Paillet en 2013, le rendement était de 83% en 2012). Cela correspond à 800 m<sup>3</sup> d'eau perdue chaque jour (285 m<sup>3</sup> de perte avant l'intégration de Paillet).

La longueur du réseau est de 104 km.

En 2013, le prix du m<sup>3</sup> était de 1,89 € (il était de 2,04 en 2012). En Gironde le prix moyen est de 1,92.

Les conformités microbiologique et physico-chimique sont considérées comme bonnes.

Le forage de Lasserre : la réfection est prévue dans le 1<sup>er</sup> semestre de 2015. Le capotage de la station de déferrisation sera également réalisé.

#### B/ Assainissement collectif (Collecte, Dépollution, Transport)

L'assainissement collectif est géré par un délégataire, Nantaise des eaux, en vertu d'un contrat d'une durée de 12 ans qui a pris effet le 01/01/2013. Ce contrat s'achève le 31/12/2025.

La population desservie en 2013 est de 4076 habitants (dont 313 sur Paillet).

Curage des eaux pluviales : 14 km sur 5 ans (cela correspond à 50% du réseau)

Le bilan des ouvrages d'épuration des eaux (Lestiac, le Tourne et Capian) est conforme aux normes.

Sur les stations de Lestiac et du Tourne, il a été constaté une forte baisse du volume des boues.

Le résultat d'exploitation est négatif : - 30 000 €

#### Travaux prévus sur les postes de refoulement en 2015 :

Réfection des 3 postes :

1<sup>er</sup> Poste Pitau « Fontange » → déplacement de l'armoire sur le talus de l'autre côté de la route, changement de la pompe de refoulement.

2<sup>ème</sup> Poste allée du bord de l'eau et poste du centre bourg → mise en place d'une station de traitement H<sub>2</sub>S par traitement de « chlorure ferrique »

Ces travaux commenceront le 26 janvier.

#### C/ Assainissement non collectif (contrôle du neuf, de l'existant et en cas de vente)

Il est géré par contrat. Depuis le second semestre 2013, et pour une durée de 4 ans, la société SAUR assure l'ensemble des prestations.

Le nombre des abonnés à ce service est de 1280 (en 2013) dont 210 sur Paillet.

Globalement, le nombre des non conformités est important (50% des installations). Sur Paillet, en fin 2012, il y avait 20 points noirs (installation non conforme ou inexistante).

D/ Vote pour l'adoption de chaque rapport d'activité  
14 voix pour  
Rapports approuvés

**Service mutualisé de l'urbanisme (autorisation de droit du sol)** (Jérôme GAUTHIER)

Suite à l'interruption d'exercice de cette mission par les services de l'état, le Pays « Cœur Entre-deux-Mers » assurera cette responsabilité à compter du 1 juillet 2015. Les communes souhaitant adhérer à ce service doivent faire un courrier d'intention au pôle territorial avant le 15 janvier 2015.

Pour Paillet (et pour la CdC), cette délégation prendra effet le 1 janvier 2017 (CdC de moins de 10 000 habitant).

Vote pour la rédaction d'un courrier d'intention  
Vote : 14 voix pour  
La rédaction d'un courrier d'intention est approuvée

**DM « Demande de modification budgétaire »** (Dominique CASTET)

Placement des dons sur un compte d'attente

Première décision modificative qui concerne les dépenses d'investissement :

Crédit à ouvrir chapitre 21 art : 2158- 21578-21312-2051  
Un total de 33335.00€

Crédit à réduire chapitre 23 art : 2313 un montant de -33335.00€

Seconde décision modificative qui concerne les dépenses de fonctionnement :

Comptes dépenses chapitre 67 art : 6718 montant 11700,83€  
Comptes recettes chapitre 77 art : 7788 montant 11700,83€

**COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Nature	Montant
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations...	10 900,83
65	6541	Créances admises en non -valeur	800,00
			11 700,83

**COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Nature	Montant
77	7788	Produits exceptionnels divers	11 700,83
			11 700,83

Chapitre	Article	Nature	Montant
21	2158	Autres installations, matériel et outillage t...	3 000,00

21	21578	Autre matériel et outillage de voirie	9 000,00
21	21312	Bâtiments scolaires	21 000,00
20	2051	Concessions et droits similaires	335,00
			<b>33 335,00</b>

### CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Nature	Montant
23	2313	Constructions	-33 335,00
			<b>-33 335,00</b>

#### Vote pour l'adoption des DM

14 voix pour

DM approuvée

#### **Primes aux employés de la commune** (Jérôme GAUTHIER)

Afin de récompenser le dévouement des employés municipaux lors des événements du 25 juillet, Monsieur le maire propose de leur attribuer une prime exceptionnelle (IEMP). Cette prime est d'environ 400 € par employé municipal.

#### Vote pour l'attribution de cette prime

14 voix pour

Attribution approuvée

#### **Admission en non-valeur** (Dominique CASTET)

Cela concerne des créances anciennes non recouvertes. La somme est de 1070,49 € (créances allant de 5 centimes à 619 €).

Dominique CASTET propose de faire disparaître ses créances irrécouvrables des écritures comptables de la commune.

#### Vote pour l'admission en non-valeur

14 voix pour

Admission en non-valeur approuvée

#### **Informations diverses**

Le maire (Jérôme GAUTHIER) :

##### Service postal

Une nouvelle fois, la poste souhaite se désengager des territoires ruraux.

La commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) est une instance de concertation entre La Poste et les élus. Cette commission se réunira en janvier.

Afin de prévenir une restriction des prestations postales sur notre territoire, nous devons fédérer les communes concernées par cette problématique et alerter les politiques (Président du conseil général, Président des maires de Gironde).

Les communes concernées ont demandé à être reçues par la CDPPT.

## Nouvelle ATSEM pour la maternelle

Mme HIPRON remplace Monique BAIRRAS (départ en retraite)

## Recensement

Les dernières données INSEE : 1232 habitants pour Paillet

## Les réseaux de réussite scolaire (R.R.S.)

Vote pour la signature de la motion de la CdC contre la réforme des R.R.S

Vote : 14 voix pour

La signature de la motion est approuvée

## Vœux du Maire

Le 9 janvier 2015 à 19h au foyer rural

## Emmanuel CORCKET

### Label ARBIO

La cantine scolaire de Paillet est labélisée ARBIO Aquitaine (28% de bio).

La commission « Jardin potager » travaille au niveau du Pays « Cœur Entre-deux-Mers » pour aller au-delà des 28% de bio.

### L'Artolie

Le groupe de travail pour la rédaction du plan communal de sauvegarde de l'Artolie est composé des élus suivants :

Emmanuel CORCKET

Jean-Louis MARAIS

Bernard REYNAUD

Daniel HOU GAS

### Forum « Artolie en transition »

Forum citoyen pour une alternative « développement durable ».

Le comité d'organisation est composé d'élus de Langoiran et de Paillet. Emmanuel CORCKET, Céline BIGNONNEAU et Daniel HOU GAS représentent la commune de Paillet.

### Bernard RAYNAUD

Pour les poubelles collectives du Hameau du Château, Le SEMOCTOM étudie la mise en place de poubelles collectives avec des accès limités.

### **Séance clôturée à 12h00**